

Avouez, vous êtes membre!

Imaginez sur une carte de visite sobre, classique et élégante, écrite en lettres anglaises, la phrase «*Membre de la SSC, Société Suisse de Chronométrie*». Sûr que cette mention discrète produirait le plus bel effet, encore plus à l'étranger et dans le monde. Car dans ce groupe nominal, en sommes-nous conscients, se trouvent concentrées des valeurs immatérielles qui font que dans la perception mondiale, notre *terroir* demeure le nombril horloger planétaire. Ces mêmes valeurs qui induisent qu'un usinage fait à Thonex, au Locle ou à Plan-Les-Ouates, se facture plus avantageusement que s'il était pratiqué à Morteau, Annemasse ou Saint-Julien... Volontairement, j'emploie le mot «*terroir*» tant j'ai été déçu du résultat de la tentative de renforcement du *swiss made*. C'était à prévoir, dans un environnement où notre appellation allait à l'encontre des nombreux accords qui se signent entre notre pays et ses voisins. Une appellation euro-incompatible et donc sujette, de la part de notre Conseil Fédéral, à des trocs que seul un lobby ultra-convaincant aurait pu influencer. Peut-être qu'un tel lobby existerait si notre branche n'était pas issue d'une région linguistique minoritaire. N'avons-nous pas eu, sous la Coupole, un *Monsieur Cinéma*, en charge du rayonnement de notre septième art qui, il faut l'avouer, ne nous semble pas suffisamment reconnu dans le monde pour justifier une charge ministérielle? L'horlogerie, la chronométrie, dans ce qu'elles ont d'historique, de culturel, de patrimoines artisanaux ou industriels mériteraient de disposer d'un tel siège, au plus haut niveau de l'Etat. Cette vision, qui propulse le secteur hors de l'ornière d'une perception exclusivement économique, a ceci de légitime: avant que la mesure du temps ne s'aventure vers la précision des horloges atomiques et ne se déplace sur le seul périmètre scientifique, elle était aussi politique, étatique. Elle l'est d'ailleurs encore, puisque toute forme d'étalonnage ou de certification reste inscrite dans la loi malgré la disparition des Observatoires, désastreuse en matière de symbolique. Cette mission incombe au METAS ou aux bureaux officiels de contrôle des chronomètres. Dans ce contexte, la SSC, *Société Suisse de Chronométrie*, répondante sur le plan international de sociétés sœurs d'autres pays au riche passé horloger, pourrait jouer les premiers rôles en matière d'influence nationale. Elle en a la légitimité historique. Elle en a surtout, par le panel de ses plus de 1000 membres, la compétence scientifique et représentative. A-t-elle elle-même conscience de cette puissance potentielle? Certes, tous les professionnels de la production, R&D compris, la connaissent et la respectent. Certes les Ecoles d'Horlogerie plébiscitent ses savoirs et ses events. Toutefois, alors que de plus en plus de journalistes spécialisés s'y approvisionnent en sujets qui passionnent aficionados et même grand public, trop de personnels issus des départements marketing et de communication des marques ignorent encore son existence. Alors commençons par du simple et de l'efficace, puisque le reste demanderait du temps et que l'organisation repose sur un système de *milice*, particulièrement chronophage pour ceux qui s'y collent par sens corporatiste. Commençons, avant même de nous reposer la question d'une évolution vers un système de fonctionnement autre que celui de l'abnégation volontaire, par refaire nos cartes de visite. En y inscrivant, fièrement, la mention d'un prestige qui parfois nous échappe: «*membre de la SSC, Société Suisse de Chronométrie*».



Joël A. Grandjean, journaliste/TàG Press +41
Membre de la SSC

* Rédacteur en Chef Heure Suisse/Heure Schweiz,
JSH – Journal Suisse de l'Horlogerie,
Année Horlogère, bloghorloger.ch